LES 10 EXIGENCES CGT POUR LA FONCTION PUBLIQUE ET SES AGENT·ES, FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUEL·LES.

Comme près de 6 millions de fonctionnaires et de contractuel·les, nous allons être appelé·es à élire nos représentant·es lors des élections professionnelles, du 3 au 10 décembre prochains. C'est notre vote qui déterminera, pour les quatre prochaines années, la capacité des syndicats à protéger nos droits, en gagner de nouveaux, nous défendre individuellement et porter nos revendications sur nos lieux de travail comme dans les ministères ou au Parlement.

VOTER CGT, C'EST VOTER POUR LE SYNDICAT :

- qui associe les agent·es pour construire les revendications au plus près des besoins et des missions ;
- qui appuie la négociation sur la mobilisation pour gagner de vraies avancées ;
- qui porte toujours l'unité syndicale, pour être plus fort·es ensemble ;
- qui représente l'ensemble des agent·es, fonctionnaires ou contractuel·les, des catégories C aux A+, en prenant en compte les spécificités de chacun·e et en travaillant le « tous et toutes ensemble » ;
- qui organise les agent·es public·ques comme les salarié·es du privé ;
- résolument féministe, antiraciste et engagé contre l'extrême droite.

DANS LA DERNIÈRE PÉRIODE, GRÂCE À SA STRATÉGIE D'UNITÉ ET DE MOBILISATION LA CGT A :

- gagné le vote de la loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants prévoyant notamment dix jours de congés rémunérés pour les victimes de violences intrafamiliales, le renforcement des obligations de prévention des employeurs…
- empêché la réforme Kasbarian de la fonction publique, la mise en place de trois jours de carence, le vol du 1er mai, et de nombreux projets de réformes d'Emmanuel Macron depuis 2023 ;
- gagné l'adoption de la directive transparence salariale au niveau européen.



POUR LE SERVICE PUBLIC ET SES AGENT·ES, IL EST URGENT :

1 AUGMENTER LES SALAIRES !

Avec le gel du point d'indice, nos salaires décrochent ! Depuis 2017, année d'élection d'Emmanuel Macron, nous avons perdu plus de 15 % de pouvoir d'achat – plus de 30 % depuis vingt-cinq ans ! Concrètement, un·e enseignant·e débutait en 2000 à 1,45 fois le Smic – aujourd'hui, ce n'est plus que 1,05 fois.

NOUS VOULONS :

- **une augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 10 % et son indexation sur l'inflation ;**
- **une revalorisation des carrière et des qualifications par la refonte des grilles indiciaires ;**
- **le rétablissement de l'indemnisation à 100 % des congés maladie et l'abrogation du jour de carence ;**
- **l'intégration des primes dans les salaires indiciaires pour qu'elles soient prises en compte pour la calcul de la retraite et de nos droits sociaux ;**
- **un droit à la mobilité et à la formation professionnelle pour l'ensemble des agent·es. Ce n'est pas parce qu'on est fonctionnaire que l'on doit être assigné·e sur le même poste toute sa vie !**

2 L'EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, C'EST MAINTENANT !

64 % des agent·es public·ques sont des femmes, et elles gagnent 9,9 % de moins que les hommes. Temps partiel subi, métiers féminisés sous-payés, carrières ralenties… Assez d'attendre, l'égalité c'est maintenant !

LA CGT EXIGE :

- **la mise en œuvre immédiate de la directive européenne pour la transparence salariale que la France devrait avoir adoptée depuis trois ans ;**
- **la revalorisation des métiers féminisés, notamment ceux du soin et du lien ;**
- **la suppression des rémunérations au mérite et des Rifseep qui pénalisent particulièrement les femmes ;**
- **des droits nouveaux pour la santé des femmes, notamment par l'instauration d'un droit à congé hormonal ;**
- **la mise en place de dix jours de congés rémunérés pour les victimes de violences conjugales, et la mise en place de vrais dispositions de prévention des violences sexistes et sexuelles ;**
- **la reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés pour des professions plus particulièrement exercées par des femmes.**

3 TITULARISER LES CONTRACTUEL·LES

Près d'un quart des agent·es public·ques sont contractuel·les, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Contrats précaires, rémunérations au rabais, temps partiels imposés : l'emploi précaire affaiblit le statut et le service public. Les besoins sont permanents, les emplois doivent l'être aussi !

LA CGT REVENDIQUE :

- **un plan de titularisation de l'ensemble des contractuel·les sans condition de nationalité ;**
- **l'amélioration des rémunérations et des droits pour les contractuel·les.**

4 FACE AU « NEW PUBLIC MANAGEMENT » : REPRENDRE LA MAIN SUR NOTRE TRAVAIL !

Pas question qu'on nous impose de nous soumettre à des indicateurs chiffrés et qu'on nous demande de faire toujours plus avec moins. Nos missions ne rentrent pas dans des tableurs Excel ! Nous sommes les meilleur·es expert·es de notre travail ! Il est temps de mettre fin à l'épidémie de mal-travail, aux burn-out et à l'explosion des accidents et des morts au travail.

LA CGT EXIGE :

- **le droit de se réunir deux heures par mois avec nos collègues, sans la hiérarchie et sur notre temps de travail pour débattre de notre travail et faire des propositions pour l'améliorer ;**
- **le rétablissement des CHSCT de plein exercice et avec un droit opposable pour généraliser les politiques de prévention ;**
- **le rétablissement des prérogatives des commissions administratives paritaires pour que les mutations et le déroulement de carrière ne soient pas le fait du prince mais soient organisées de façon transparente, en fonction de critères objectifs négociés avec les syndicats ;**
- **la reconnaissance de la responsabilité professionnelle et de l'expertise. Le ou la « manager » doit avoir le pouvoir d'arbitrer en faveur de critères sociaux et écologiques, et non plus seulement financiers ;**
- **la création d'un droit de refus et d'alerte professionnelle sans sanction. Protection statutaire pour les cadres lanceur·ses d'alerte.**

5

RÉDUIRE LE TEMPS PASSÉ AU TRAVAIL TOUT AU LONG DE LA VIE

Recul de l'âge de départ à la retraite, intensification du travail, sollicitations permanentes par mail et téléphone, heures supplémentaires non récupérées… On nous demande de travailler toujours plus longtemps et toujours plus intensément. Les gains de productivité doivent servir à libérer du temps pour vivre, pas à épuiser les agent·es !

LA CGT REVENDIQUE :

- **la mise en place d'un réel droit à la déconnexion : fermeture des serveurs ou dispositifs techniques d'alerte, réduction de la charge de travail pour rendre la déconnexion possible ;**
- **la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires sans réduction de salaire et avec les créations d'emploi afférentes ;**
- **la reconstruction d'un droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans ;**
- **l'intégration des primes dans le calcul de la retraite et la suppression du RAFP, le régime par capitalisation de la fonction publique ;**
- **la reconnaissance de la pénibilité par le rétablissement et l'extension de la catégorie active, ouvrant droit à un départ anticipé ;**
- **l'égalité des droits à la retraite entre les femmes et les hommes.**

RECONQUÉRIR ET DÉVELOPPER LA SÉCURITÉ SOCIALE

Jusqu'à l'accord sur la protection sociale complémentaire (PSC), les employeurs publics n'ont presque pas participé à la complémentaire santé de leurs agent·es, alors que le privé y est obligé depuis 2016. Pour la CGT, l'objectif reste une Sécurité sociale qui rembourse à 100 %. En attendant, la complémentaire doit être solidaire et non lucrative !

LA CGT REVENDIQUE NOTAMMENT :

- **des droits complémentaires en santé et en prévoyance, uniquement assurés par des opérateurs sans but lucratif et ne pratiquant pas de sélection des risques ;**
- **un financement obligatoire par les employeurs publics à 100 % ;**
- **des droits complémentaires qui bénéficient tant aux actif·ves fonctionnaires et contractuel·les qu'aux retraité·es ;**
- **le développement de centres de santé permettant à l'ensemble des agent·es public·ques d'avoir accès aux soins sans dépassement d'honoraire.**

6

7

CRÉER UN DROIT AUX ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES POUR L'ENSEMBLE DES AGENT-ES PUBLIC-QUES

Contrairement aux salarié·es du privé, les agent·es public·ques n'ont que rarement droit à des CSE avec des chèques déjeuners et vacances, des colos, des activités sociales, sportives et culturelles, des crèches…

LA CGT REVENDIQUE :

- **la création d'un droit à activités sociales et culturelles pour l'ensemble des agent·es public·ques financé grâce à la mise en place d'une cotisation de 1 % de la masse salariale de l'ensemble des employeurs publics et géré par les agent·es via leurs représentant·es syndicaux·les.**

RÉNOVER LE BÂTI, ADAPTER LE TRAVAIL À LA CANICULE ET AUX INTEMPÉRIES

Les épisodes caniculaires et la mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es l'ont confirmé : nos lieux de travail, nos services publics sont de plus en plus dégradés et inadaptés au dérèglement climatique.

LA CGT REVENDIQUE :

- **un plan pluriannuel de rénovation et de réparation du bâti ;**
- **un plan d'isolation, de végétalisation et de climatisation des établissements scolaires, des hôpitaux et des services publics ;**
- **la négociation d'un plan de prévention de la canicule et des intempéries : tenues de travail adaptées, réduction des horaires de travail, mise en place de températures maximum…**

8

9

VIVE LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Alors que nous fêtons cette année ses 80 ans, la CGT réitère son attachement au statut général des fonctionnaires – d'autant plus important que l'État de droit est attaqué. Le statut général, c'est notamment :

- **l'égalité d'accès aux emplois publics via des concours ;**
- **la propriété du grade garantie à l'agent·e ;**
- **des principes opposables dont ceux :**
  - **de l'égalité de traitement des citoyen·nes et des usager·es et donc contraire à toute tentative de préférence, de discriminations, etc.**
  - **de la responsabilité du ou de la fonctionnaire, conformément à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipulant que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration »,**
  - **d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, économiques, patronaux, et religieux.**

Ce sont ces principes qui assoient une conception républicaine de la fonction publique qui fait vivre la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité. Ce sont aussi ces principes qui permettent, le cas échéant, aux fonctionnaires de refuser la mise en œuvre d'un « ordre » illégal.

10

DE L'ARGENT, IL Y EN A POUR LES SERVICES PUBLICS ET SES AGENT·ES

Depuis dix ans, les impôts des plus riches et des grandes entreprises ont été réduits de 60 milliards d'euros chaque année. Les aides publiques sans condition ni contrepartie atteignent 211 milliards d'euros chaque année. Un record !

POUR FINANCER NOS SERVICES PUBLICS, LA CGT PROPOSE UN CHOC DE JUSTICE FISCALE :

- **une vraie stratégie pour récupérer les 80 milliards d'euros annuels de fraude fiscale ;**
- **+ 14,5 milliards d'euros avec la fin de la « flat tax » sur les dividendes et le rétablissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu ;**
- **+ 12 milliards d'euros avec l'instauration de la taxe Zucman ;**
- **+ 45 milliards d'euros en faisant contribuer plus justement les grandes entreprises ;**
- **le conditionnement des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises et la réorientation d'une partie vers le financement de nos services publics.**

JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT

AUX ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

simulateur PLF